

Le 17 décembre 2014

Journée internationale des migrants à Calais le 18 décembre 2015 :
Contre l'hostilité vis-à-vis des réfugiés, pour une politique d'hospitalité

Les conflits et les effets du dérèglement climatique ont poussé à l'exil 51 millions de personnes dans le monde. C'est un chiffre record. 80% des personnes déplacées se réfugient dans un pays proche, donc la plupart du temps dans un pays du Sud.

En France, 60 000 personnes ont demandé l'asile. 5 fois moins qu'à Malte et 2 fois moins qu'en Belgique (si l'on se rapporte à la population). Si le nombre de ces demandes a doublé depuis 2007, cette situation n'est pas inédite. Cette situation a déjà été atteinte plusieurs fois dans les années 80. Sur l'ensemble des demandeurs, 17% seulement obtiendront le statut de réfugiés, soit moitié moins qu'en Suède...

L'arrivée en Europe et en France oblige à traverser les barrières de l'espace Schengen, qui sont le théâtre de drames permanents. 3500 demandeurs d'asile sont morts, en Méditerranée, cette année. Après, Ceuta, Méliá au Maroc, les rives de l'Ébros, c'est à Calais que sera aménagée une de ces barrières afin d'empêcher les migrants qui le souhaitent de se rendre en Grande-Bretagne, selon la volonté du gouvernement britannique.

Les directives européennes et les politiques menées par certains Etats européens accompagnent globalement cette politique d'hostilité, depuis 30 ans. Hostilité, par les barrières infranchissables qu'elles érigent à ses frontières. Hostilité par les dispositifs législatifs qui complexifient les possibilités pour les demandeurs d'asile de faire valoir leur droit dans le pays de leur choix (procédure Dublin, etc.) Enfin, hostilité par les conditions de vie imposées aux demandeurs d'asile, comme en France, où seul 35% sont logés et qu'ils doivent attendre 2 ans avant de recevoir un avis.

Les évolutions proposées par le projet de loi de la réforme du droit d'asile en France voté en première lecture à l'Assemblée Nationale, le 16 décembre 2014, prend des engagements pour améliorer cette prise en charge mais toutes les associations et organisations de défense des droits s'inquiètent de la réalité de leurs mises en œuvre. A l'occasion de la journée internationale des migrants, nous soutenons l'appel lancé par Emmaus et l'organisation pour une citoyenneté universelle, à Calais, le 18 décembre.

Nous demandons la fin de la politique d'hostilité inefficace et immorale à l'égard des migrants au profit d'une politique d'hospitalité par :

- La réorientation des moyens financiers dédiés à la sécurité vers des politiques d'accueil digne (financement des associations, hébergements et prise en charge humanitaire des migrants, accompagnement réel dans l'accès à leur droit,...) et des politiques de développement dans les pays d'origine.
- Des dispositifs législatifs français et européens et les moyens alloués à leurs mises en œuvre doivent traduire réellement l'esprit de la convention de Genève de 1951, signé au lendemain de la guerre après que la France et l'Europe aient connu des situations d'exil massif.
- Une expression ferme de la France et de la commission européenne demandant à la Grande – Bretagne la prise en charge rapide et réelle des demandeurs d'asile qui souhaite s'y rendre pour mettre fin à leur « errance ».

Stéphanie BOCQUET, porte-parole EELV Nord-Pas de Calais,
Majdouline SBAI, Vice-présidente EELV du Conseil régional en charge de la Citoyenneté, de la Coopération décentralisée et des Relations internationales.

Contacts Presse :

Amélie BON – Collaboratrice Communication du groupe EELV au Conseil régional
am.bon@orange.fr - Tél. 03 28 82 55 89 / 06 77 67 05 27

